



AVIS D'APPEL AU CONCOURS EXTERNES SUR EPREUVES ECRITES ET ORALES Pour le recrutement d'ingénieur et de cadre technique

L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) se propose de lancer un appel aux concours externes sur épreuves écrites et épreuves orales pour les candidatures retenues à l'épreuve écrite et ce pour le recrutement d'un ingénieur et d'un cadre technique de différentes spécialités définies ci-dessous :


POSTE	DIPLOME	SPECIALITE	Nb de Poste
Ingénieur Principal	Diplôme National d'Ingénieur	Pétrochimie	01
Cadre Technique	Maîtrise	Sciences maritimes	01

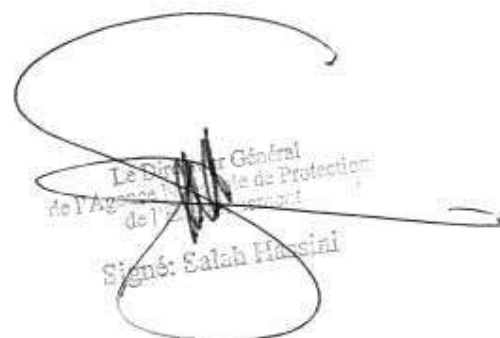
Les candidats éligibles ne dépassant pas l'âge de 40 ans (à la date de clôture des candidatures) souhaitant participer audit concours doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre central de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement ou les envoyer par lettre recommandée à l'adresse suivante : Centre Urbain Nord 15 rue 7051 cité Essalem 1080- Tunis – B-P n° 52 le Bélvédère., munis des pièces suivantes :

1. Une simple demande de candidature au nom du Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, précisant le poste et la spécialité auxquels le candidat postule,
2. Une copie de la Carte d'Identité Nationale,
3. Le Curriculum Vitae du candidat détaillé et justifié,
4. Une copie du Diplôme accompagnée, pour les diplômes étrangers, ou les diplômes délivrés d'universités libres, d'une copie de l'attestation d'équivalence,
5. Une copie de l'attestation du Baccalauréat,
6. Une attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs, pour l'année en cours (pour les ingénieurs).

Date limite de dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée portant la mention : « Concours externes sur épreuves écrites et orales » et précisant la spécialité à laquelle le candidat postule et envoyées à l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement par lettre recommandée ou déposées directement à son bureau d'ordre central au siège social sis au Centre Urbain Nord 15 rue 7051 cité Essalem 1080- Tunis – B-P n° 52 le Bélvédère, au **plus tard le mercredi 31 août 2016 à 14h 00.**

- Les candidats retenus pour participer audit concours seront invités par une lettre recommandée.
- Les dossiers de candidatures déposés à l'ANPE avant la publication de cet avis ne seront pas pris en considération.
- Toute candidature parvenue après la clôture de la liste des candidatures ou ne contenant pas toutes les pièces demandées ci-dessus énumérées, est obligatoirement rejetée, le cachet de la poste ou la date d'enregistrement au bureau d'ordre central de l'ANPE faisant foi, selon le cas. 


Le Directeur Général
de l'Agence Nationale de Protection
de l'Environnement
Signé: Salah Mansini